

Flash Economie

23 janvier 2020 – 103

Il ne peut pas y avoir de consensus sur une réforme des retraites

L'exemple de la France montre qu'il ne peut pas y avoir de consensus sur une réforme des retraites. Au-delà de la caractéristique particulière de la réforme des retraites en France (le passage de 42 systèmes différents à un système unique fait inévitablement des perdants et des gagnants), le rééquilibrage du système de retraite en raison du vieillissement démographique génère nécessairement des conflits :

- s'il y a hausse de la pression fiscale (des cotisations sociales), elle est normalement rejetée par les actifs (par les « jeunes ») ;
- s'il y a report de l'âge de la retraite ou baisse du niveau des retraites, ils sont normalement rejetés par les actifs plus âgés et par les retraités (par les « vieux »).

Toute solution génèrera donc un rejet par une partie importante de la population. Compte tenu des poids des différentes composantes de la population, le choix majoritaire serait normalement celui des jeunes, d'où rejet de la hausse du poids des retraites.

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
 @PatrickArtus

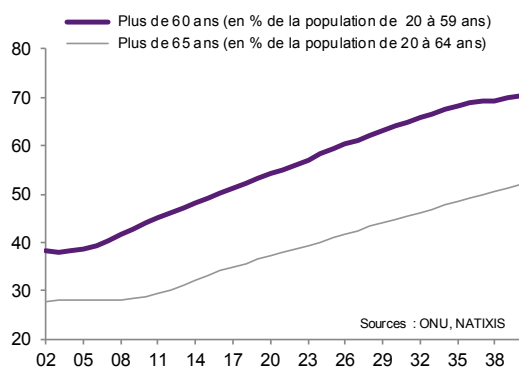
www.research.natixis.com

Divers facteurs peuvent nécessiter une réforme des retraites

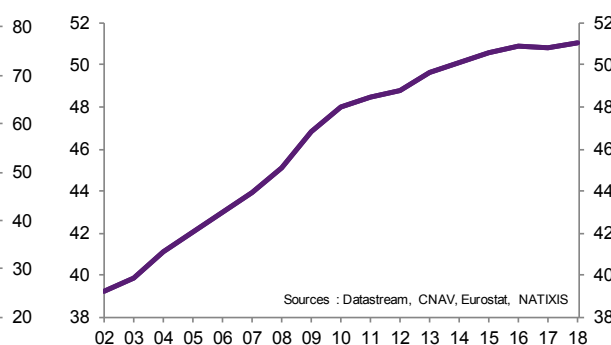
L'exemple présent de la France montre **qu'une réforme des retraites peut résulter** :

- **d'un objectif microéconomique** (équité par exemple), avec en France aujourd'hui le passage de 42 systèmes de retraite différents à un système unique ; **ceci fait inévitablement apparaître des perdants et des gagnants** ;
- **d'un objectif macroéconomique**, ce que nous allons examiner ici, en particulier **la réaction au vieillissement démographique (graphiques 1a/b).**

Graphique 1a
France : population de plus de 60 et 65 ans



Graphique 1b
France : nombre de retraités (en % de l'emploi)



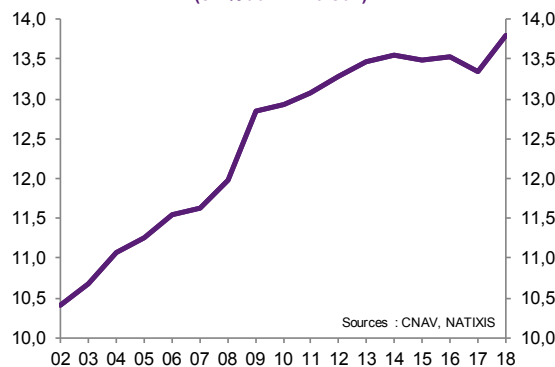
Nous allons montrer que **la réaction au vieillissement démographique génère nécessairement un rejet par une partie importante de la population.**

Une réforme « macroéconomique » des retraites est toujours rejetée par une partie importante de la population

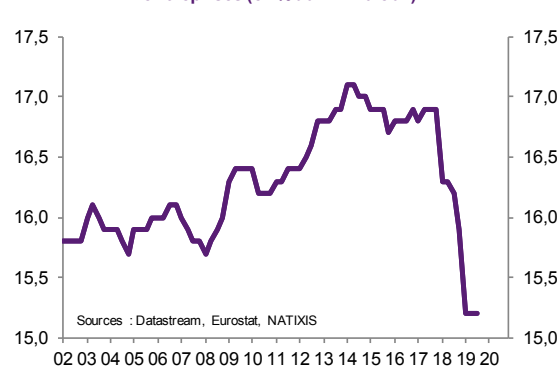
Le rééquilibrage du système de retraites en face du vieillissement démographique peut se faire de **3 manières** :

- **la hausse du poids des retraites et la hausse des impôts qui financent les retraites**, hors mesures qui les réduisent (**graphiques 2a/b**) ; ce poids a augmenté en France de 10,5% à 13,8% de 2002 à 2018 ;

Graphique 2a
France : dépenses publiques de retraite (en % du PIB valeur)

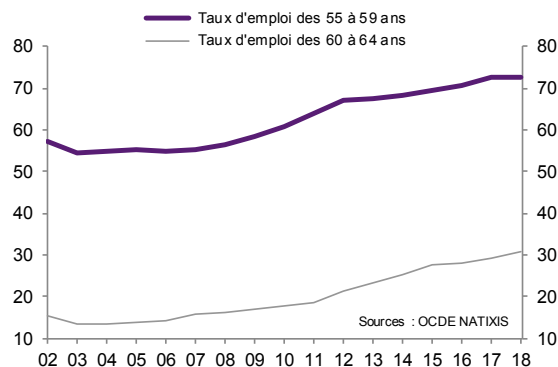


Graphique 2b
France : cotisations sociales des ménages et des entreprises (en % du PIB valeur)



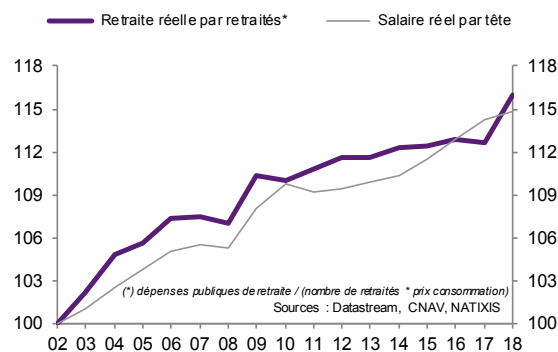
- le report de l'âge de la retraite (graphique 3) ;

Graphique 3
France : taux d'emploi (en %)



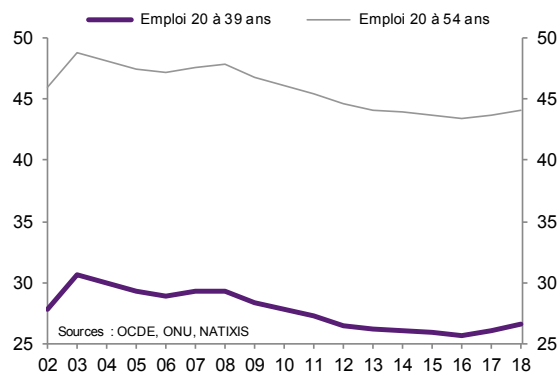
- la baisse du niveau des retraites (graphique 4), pas encore significative.

Graphique 4
France : retraite et salaire réels par tête
(déflaté par le prix conso, 100 en 2002:1)



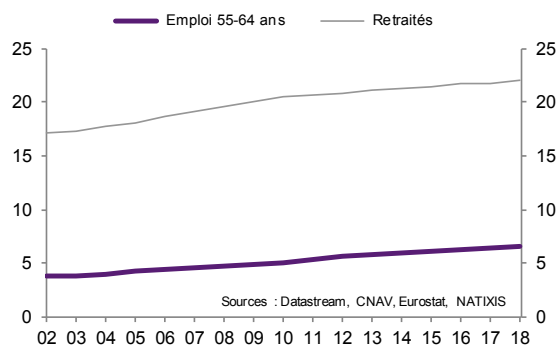
Si le choix fait est la hausse du poids des cotisations sociales qui financent les retraites, ce choix est normalement rejeté par les actifs plutôt jeunes (graphique 5), qui paieraient ces impôts plus élevés.

Graphique 5
France : emploi (en % de la population totale)



Si le choix fait est le report de l'âge de la retraite ou la baisse des retraites, ce choix est normalement rejeté par les actifs plutôt âgés et les retraités (graphique 6).

Graphique 6
France : emploi des 55 à 64 ans et nombre de retraités (en % de la population totale)



Toute solution pour rééquilibrer le système de retraites est donc rejetée par une partie importante de la population.

Synthèse : quel choix dans une démocratie ?

S'il y avait vote sur le rééquilibrage du système de retraites en France, compte tenu des poids des différentes tranches d'âge dans la population (**graphique 7**), **il faut attendre que le choix fait serait favorable aux jeunes, d'où le rejet de la hausse du poids des retraites et de la pression fiscale.**

Graphique 7
France : population de plus de 55 ans et de 20 à 54 ans (en % de la population totale)

